FOCUS SUR LE PROJET LARTI

Le projet Law and Artificial Intelligence (LARTI), porté par le DANTE, est labellisé par le Sommet pour l'Action sur l'Intelligence Artificielle de l'Elysée.

Publié dans la newsletter UVSQ Research n°107

1/ En quoi consiste le projet LARTI History Perspective and Contemporary Challenges ?

La journée d'étude LARTI Project initiée par le laboratoire Dante (Droit des Affaires et des Nouvelles Technologies, Paris-Saclay, UVSQ) est l'une des rares manifestations juridiques retenues dans le programme officiel du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA) organisé par l'Elysée qui donnera lieu à des échanges entre chefs d'État et

de gouvernements, dirigeants d'organisations internationales, dirigeants d'organisations non-gouvernementales, dirigeants d'entreprises, représentants du monde universitaire, sur ce sujet capital.
Elle aura lieu en Sorbonne à l'Amphithéâtre Liard le mardi 11 février prochain, jour du Sommet et sera ouverte à un public très large. L'évènement propose une réflexion d' ensemble sur le retentissement de l'entrée de l'IA dans nos modèles de recherches et d' enseignement en droit de l'exploitation des archives juridiques et judiciaires intéressant l' histoire du droit à la formation des juristes de demain.
Elle sera l'occasion de démonstrations sur des projets ou des outils innovants. A titre d' illustration le projet ParlIAment qui ambitionne le traitement du fonds d'archives très dense du Parlement de Paris, à des outils d'IAg appliqués au droit comme ORDALIE ou ceux déployés par les éditeurs juridiques comme Lexis-nexis.
Trois grands axes complémentaires vont être abordés sous la forme de présentation d' outils ou d'expérience (conférence) suivie d'un débat entre experts et avec le public (table ronde) :

- le premier portera sur Les archives juridiques, histoire du droit et IA avec une table-ronde sur la pertinence des outils d'accès et de traitement des archives judiciaires par l'IAg,
- le deuxième sur La transformation des métiers du droit à l'épreuve de l'IAg qui permettra une présentation d'outils, un état des lieux et une analyse des atouts et des risques de ces évolutions,
- un dernier axe examinant Les voies de révolution de la formation juridique par l'IAg

2/ Quels sont les partenaires du projet ?
Les intervenants européens à la journée LARTI Project représentent la diversité des acteurs du droit que sont notamment les enseignants-chercheurs, avocats, magistrats, archivistes, éditeurs, juriste d'entreprise.
Les soutiens et partenaires du projet regroupent déjà un certain nombre de centres et laboratoires de recherches juridiques appelés à se développer d'ici le 11 février : ainsi de l'Institut de Recherche Juridique de l'université de Paris 1-Panthéon Sorbonne, le Laboratoire CEPRISCA de l'Université d'Amiens, le laboratoire CTHDIP de l'Université de Toulouse.
L'événement bénéficie par ailleurs du soutien de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Paris-Saclay) et de la Graduate school Droit de l'Université de Paris-Saclay, et d'un certain nombre de partenaires privés comme les éditeurs juridiques, à l'exemple de Lexis Nexis, Legaltech, ou Ordalie. Sont également partenaires de l'événement Jurisconnexion et Droit.org.

3/ Quelles sont les dates clefs, les étapes et les perspectives du projet ?

Le 11 février 2025 sera la journée clef de ce sommet et de l'événement mais ce sera un élan qui ouvrira une réflexion très large sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir rapidement dans cette lettre d'information.

Sous la direction de :

Claire Bouglé-Le Roux, Directrice du laboratoire DANTE, est Maître de conférences HDR en histoire du droit



Mélanie Clément-Fontaine, Vice-doyen à la Recherche de la Faculté de Droit et Professeure de droit privé



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

> Laboratoire Dante (Droit des Affaires et des Nouvelles Technologies, Paris-Saclay, UVSQ)

> Sommet de l'Intelligence Artificielle de l'Elysée